



PROJET EDUCATIF DE L'ACTION DE FORMATION UDA LEKU

Mise à jour 2022





RAPPEL REGLEMENTAIRE

Arrêté du 15 juillet 2015 relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs
Art 5 de l'arrêté du 15 juillet 2015, alinéa 1,
Modifié par Arrêté du 12 février 2021 - art. 1

L'habilitation ne peut être délivrée qu'aux organismes de formation se conformant aux critères suivants :

- 1° Formalisation d'un projet éducatif, garant des valeurs de la République et notamment de la laïcité, dans une démarche d'éducation populaire ;
- 2° Existence d'un réseau d'équipes de formateurs qualifiés en rapport avec le ou les brevets préparés et participant régulièrement à l'encadrement de sessions et aux activités de l'organisme de formation ;
- 3° Existence d'un dispositif, propre à l'organisme, de formations initiales et continues et de suivi régulier et permanent des formateurs ;
- 4° Ouverture des sessions à tous les publics sans discrimination ;
- 5° Définition des modalités d'information des candidats préalable à leur inscription, conformément aux articles 11 et 27 du présent arrêté ;
- 6° Existence d'un dispositif d'accompagnement et de suivi du stagiaire tout au long de sa formation ;
- 7° Conception, élaboration, diffusion et mise à disposition des stagiaires et des formateurs de documents et d'outils pédagogiques en rapport avec le ou les brevets préparés ;
- 8° Utilisation pour l'appréciation de l'aptitude des stagiaires des critères définis aux articles 20 et 37 du présent arrêté ;
- 9° Partenariat avec des organisateurs d'accueils collectifs de mineurs afin d'assurer une adéquation quantitative et qualitative des sessions de formation avec l'analyse des besoins ;
- 10° Interdiction de sous-traitance.

La mise en œuvre de ces critères est précisée dans un cahier des charges annexé au présent arrêté.

UNE FORMATION AVEC UDA LEKU

La qualité éducative des ACM exige qu'une place importante soit accordée à la formation initiale et continue des directeurs et des animateurs.

Avec plus de 40 ans d'expérience d'accueil et d'animation, Uda Leku souhaite transmettre son expérience dans le domaine de l'éducation populaire en s'appuyant sur sa spécificité : l'accueil éducatif en langue basque. Elle organise pour cela des formations au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animation (BAFA) et des actions de formation professionnelle.

CONTEXTE DES FORMATIONS

Formation volontaire :

3-4 stages de formations BAFA / an.

20 stagiaires par stage.

Une équipe de formateurs professionnels et occasionnels.

Formation principalement en langue basque.

Stage prioritairement en internat.

Partenariat avec le lycée Etxepare.

Formation professionnelle :

Formation thématique de 7h à 21h de formation.

De 5 à 25 stagiaires.

Formation construite à la demande ou catalogue.

Organisme de formation labélisé Qualiopi.

Formateurs professionnels.

LE CADRE DE LA FORMATION BAFA

Les formations au BAFA ont pour objectif de :

- connaître la fonction de l'animateur et son rôle dans l'équipe d'animation ;

- connaître les besoins des enfants ;
- définir ses propres choix pédagogiques ;
- découvrir des techniques d'animation variées et les adapter au service des enfants ;
- développer ses capacités d'expression, le sens de l'initiative et des responsabilités ;
- expérimenter le travail d'équipe.

À ces objectifs, Uda Leku ajoute celui d'acquérir le vocabulaire et des techniques nécessaires pour pouvoir assurer l'accueil et l'animation en langue basque et/ou en bilingue.



LA DEMARCHE DE FORMATION

Nous voulons amener les stagiaires à s'impliquer pleinement dans leur parcours de formation, à adopter une démarche réflexive sur leur rôle, leur responsabilité et leur engagement dans la co-éducation des enfants et des jeunes et dans la société en général. Nous avons pour objectif de :

- rendre les stagiaires acteurs de leur formation ;
- les initier à la démarche de projet ;
- les accompagner dans la prise progressive de responsabilités ;
- donner une place importante à l'analyse et l'évaluation des pratiques ;
- favoriser la prise d'initiatives et la créativité de chaque stagiaire et des équipes de formation ;
- favoriser une attitude basée sur la compréhension et l'empathie ;
- favoriser la coopération et la solidarité ;
- défendre le droit à l'erreur et le droit de ne pas savoir ;
- respecter le rythme de chacun.



POUR Y PARVENIR

Pour y parvenir, Uda Leku privilégie des démarches inductives en formation, c'est-à-dire partir de la pratique vers la théorie pour faire découvrir puis formaliser. Les méthodes actives permettent les essais, les erreurs, le tâtonnement, soit pouvoir mobiliser l'expérience des apprenants pour coconstruire. D'autres méthodes pédagogiques (démonstratives, interrogatives etc.) sont également mobilisées ainsi que différentes techniques pour varier les approches, s'adapter aux objectifs de formation et aux besoins des stagiaires. Uda Leku reconnaît aux stagiaires la capacité de progresser à leur rythme et individualise la formation autant que faire se peut aux attentes et besoins de chaque stagiaire.

L'organisation de la vie du groupe en stage, reflet de la vie collective en ACM, fait partie intégrante de la formation. Uda Leku privilégie les formations en internat pour permettre l'expérience de ce vivre-ensemble. L'internat renforce également la dynamique de groupe et le temps d'exposition à l'euskara (langue basque).



LA PLACE DE L'EUSKARA DANS LA FORMATION

La spécificité des formations BAFA d'Uda Leku réside dans la place centrale accordée à la langue basque. En effet, pour apprendre à réfléchir, penser, créer, développer ses connaissances, et être capable d'animer en basque (ou en bilingue), il est indispensable de se former en euskara. Les temps de formations se déroulent donc principalement en euskara. Afin de rendre nos formations BAFA accessibles à tous, une traduction est assurée pour les personnes non bascophones. Chacun est libre de s'exprimer dans la langue qu'il souhaite.

EUSKARAZ IKASI...EUSKARAZ HAZI...

OBJECTIF DE LA FORMATION BAFA

L'article 9 de l'arrêté du 15 juillet 2015

PRÉPARER L'ANIMATEUR À EXERCER LES FONCTIONS SUIVANTES :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité ;
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs ;
- Participer au sein d'une équipe à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des Accueils collectifs de mineurs ;
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.



ACCOMPAGNER L'ANIMATEUR VERS LE DÉVELOPPEMENT D'APTITUDES LUI PERMETTANT :

- Accompagner l'animateur vers le développement d'aptitudes lui permettant :
- De transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité ;
- De situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;
- De construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination ;
- D'apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.

LES CONTENUS DE LA FORMATION BAFA

Pour cela les formations BAFA d'Uda Leku abordent les contenus suivants

LA PRÉSENTATION DU BAFA

- Le cursus ;
- Le projet pédagogique de formation ;
- Les critères d'évaluation et modalités de suivi ;
- Les modalités de réalisation du stage pratique ;
- Les modalités de validation du diplôme ;
- Les aides financières à la formation.

L'ENVIRONNEMENT DE L'ACM

- Les différents types d'ACM ;
- Les différents acteurs et partenaires d'un ACM ;
- Les différents projets.

LES PUBLICS

- La connaissance des caractéristiques des différentes tranches d'âge ;
- L'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap ;
- Le groupe

L'ANIMATEUR

- Son rôle éducatif ;
- Ses fonctions ;
- Sa place dans l'équipe

LA CONDUITE DE PROJET

- Les étapes d'un projet ;
- L'implication des enfants et des jeunes ;
- La communication ;
- L'évaluation du projet .

LA REGLEMENTATION

- Le cadre réglementaire des ACM ;
- La responsabilité civile et pénale ;
- Les activités physiques ;
- Les déplacements ;
- La baignade.

L'ANIMATION ET LES ACTIVITÉS

- Le projet d'animation ;
- Les étapes de la préparation d'une séance d'activité ;
- Les différentes attitudes de l'animateur ;
- Le jeu ;
- Notion de vacances et de loisirs ;
- La place de l'enfant, son implication ;
- Techniques d'animation ;
- Les différents types d'activités ;
- L'aménagement de l'espace.

LA VIE QUOTIDIENNE EN ACM

- Le projet d'animation ;
- Les étapes de la préparation d'une séance d'activité ;
- Les différentes attitudes de l'animateur ;
- Le jeu ;
- Notion de vacances et de loisirs ;
- La place de l'enfant, son implication ;
- Techniques d'animation ;
- Les différents types d'activités ;
- L'aménagement de l'espace.

LA RECHERCHE D'EMPLOI ET DE STAGE

- Les différents types de structures et d'organismes ;
- Cv et lettre de motivation ;
- Les ressources pour trouver un stage ou en emploi.



L'ensemble des contenus abordés, la démarche de formation et les méthodes pédagogiques mises en œuvre permettent à chaque stagiaire de développer des compétences pédagogiques, relationnelles, techniques, linguistiques et réflexives.

UNE FORMATION AVEC UDA LEKU C'EST AUSSI...

UNE ÉQUIPE DE FORMATEURS

La mission de l'équipe de formation est d'assurer la formation d'animateurs compétents et responsables, capables d'encadrer et d'animer des mineurs en ACM.

Une équipe de formateurs ayant une forte expérience en animation : pour avoir la capacité de partager et d'échanger sur les pratiques d'animation et les problématiques actuelles. Uda Leku assure la formation régulière des formateurs.

Les formateurs d'Uda Leku répondent à plusieurs critères :

- avoir une pratique occasionnelle ou professionnelle d'animateur·rice et/ou de directeur·rice d'ACM ;
- partager les valeurs d'Uda Leku et adhérer à notre projet éducatif ;
- participer aux sessions de formation initiale et continue des formateurs ;
- participer aux réunions de préparation et de bilan ;
- établir une relation de qualité avec les stagiaires et l'équipe de formation.

Comme pour les équipes pédagogiques des ACM que nous organisons, nous veillons, autant que faire se peut, à la mixité de nos équipes de formateur·rice·s : mixité entre hommes et femmes, entre formateurs expérimentés et nouveaux formateurs, entre salarié permanents de l'association, formateurs occasionnels et/ou bénévoles.

UN ACCOMPAGNEMENT ET L'ÉVALUATION DES STAGIAIRES

Nous avons pour objectif d'accompagner chaque stagiaire dans :

- la clarification de ses choix éducatifs et pédagogiques ;
- l'évolution de ses pratiques ;
- son engagement social et citoyen ;
- l'évaluation personnelle et la valorisation de ses qualités et ses atouts ;
- l'acquisition/développement de l'esprit critique .

L'évaluation des stagiaires consiste à apprécier leur capacité à exercer les fonctions d'animation, à travers l'acquisition de savoirs, savoir-faire et savoir-être. Les critères et méthodes d'évaluation sont présentés à chaque début de formation et sont affichés sur le lieu de stage pour que tous les participants puissent s'y référer tout au long de la formation. L'évaluation se fait en plusieurs temps, tout au long de la formation et peut prendre plusieurs formes (individuellement, en petit groupe etc.). Divers outils sont proposés pour les aider à exprimer des bilans constructifs (pour aller au-delà de « c'était bien » « ça va, ça se passe bien ») et apprécier la progression du stagiaire.

À la fin de la formation, une appréciation de formation est formulée, résultat d'observations et d'échanges continus et pluriels. Il est possible qu'un stage ne soit pas validé par l'équipe de formateurs si le stagiaire ne remplit pas les critères préalablement définis et ne semble donc pas apte à être animateur. L'équipe de formation devra justifier avoir tout mis en œuvre pour informer et accompagner au mieux cette personne vers la réussite du brevet.

UN SUIVI DES STAGIAIRES

Des ateliers dédiés à la recherche d'emploi sont organisés dans nos formations pour les participants qui le souhaitent (CV lettre de motivation, ressources, etc.). Uda Leku étant à la fois organisme de formation et organisateur d'ACM, les stagiaires ont la possibilité d'effectuer leur stage pratique dans l'une de nos structures. Enfin, un fichier d'animateurs stagiaires est régulièrement actualisé pour faciliter la mise en relation des organisateurs locaux d'ACM et les stagiaires en recherche de stage.

MAIS AUSSI...

DES FORMATION EN LIEN AVEC LES BESOINS DU TERRITOIRE

Au-delà de répondre à ses propres besoins en animateurs, Uda Leku entend participer à la formation d'animateurs de l'ensemble du territoire. Ses nombreux partenariats associatifs et institutionnels, ainsi que sa participation à divers groupes de travaux, permettent à Uda Leku d'être en lien avec les différents acteurs de l'éducation populaire du territoire et de recueillir leurs besoins et attentes (thématique de stages-qualifications, nombre de sessions de formations etc.) pour y répondre au mieux.

UNE OFFRE DANS LE CADRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Les actions de formation continue d'Uda Leku respectent le cadre réglementaire de la formation professionnelle. Pour mettre en œuvre et développer l'activité de la formation (volontaire ou professionnelle), Uda Leku s'inscrit dans une démarche qualité. Les objectifs poursuivis dans les démarches de formation professionnelle sont identiques à la démarche de la formation BAFA (voir plus haut): le stagiaire est au cœur de sa formation, des méthodes pédagogiques sont variées et complémentaires, la formation se déroule en immersion en euskara...





NOTRE ENGAGEMENT QUALITÉ

UDA LEKU s'engage à respecter les décrets de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel (décret n°2019-564 du 06/06/2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle – décret n°2019-564 du 6/06/2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences.

La loi du 5 septembre 2018 instaure l'obligation de certification pour tous les prestataires proposant des actions de formation, de la formation par apprentissage, de la VAE e du bilan de compétences, intervenant sur le marché conventionnel (fonds publics et/ou fonds mutualisés/paritaires).

UDA LEKU est certifié QUALIOPi selon le Référentiel National Qualité (RNQ). Il a été référencé sur la base des sept critères qualités exigés pour dispenser une action de formation :

- Critère 1 : les conditions d'information du public sue les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus
- Critère 2 : l'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires lors de la conception des prestations
- Critère 3 : L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre
- Critère 4 : L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre
- Critère 5 : La qualification e le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations
- Critère 6 : L'inscription et l'investissement du prestataire dans un environnement professionnel
- Critère 7 : le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.



Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :

- Actions de formation